



L'Ami du Littoral

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

Les Amis du Littoral Nord Bassin Arcachon

Siège social : Mairie d'Arès 7, rue Pierre Paulhiac 33740 ARES

www.amisdulittoral.org

n°93 – octobre 2020

Rapport d'activité 2019-2020

Le 21 septembre 2019 à la suite de notre assemblée générale, le conseil d'administration a été réuni afin d'élire les membres du nouveau bureau. Tous les membres du bureau précédent présentés ont été réélus : Monsieur Michel Gautier, Président, les deux vice-présidents, Messieurs Max Dignan et Jean-François Pahun, et la trésorière Madame Jacqueline Follet.

Notre année a été évidemment bouleversée par la pandémie du COVID-19. Du fait du confinement et des restrictions apportées ensuite aux rassemblements des personnes, nous devons considérer que l'année 2020 est pratiquement blanche sur le plan de l'action collective

L'activité de l'association peut cependant être résumée comme suit :

L'envasement du bassin

L'hiver précédent, l'absence de couverture végétale sur les crassats (les zostères ont quasiment disparu sur certaines zones) a entraîné une érosion par vents et courants et il y a eu transport sédimentaire (apport de vase) vers notre littoral dépourvu de courant. Le comblement des esteys s'est poursuivi (certains sont en train de disparaître complètement).

Mais des signes positifs de retour des zostères dans certaines zones hautes du Bassin se manifestent. La 5^{ème} conférence de Florian Ganthy qui était programmée en août 2019 n'a malheureusement pu se tenir et l'absence d'activité de l'Ifremer sur le terrain durant le 1^{er} trimestre COVID oblige, fait que nous ignorons encore l'impact des tempêtes de l'hiver dernier sur la couverture des crassats et le transport sédimentaire. Une réunion est prévue à ce sujet avec Florian Ganthy d'ici la fin de l'année. Mais une constatation s'impose de plus en plus : le déclin des herbiers de zostères joue un rôle central dans les modifications de l'hydrodynamique sédimentaire du Bassin d'Arcachon

Le devenir du littoral Nord Bassin

Ce problème demeure. L'envasement et le comblement des esteys côtiers menacent la pérennité des mouillages et des ports. C'est toute l'activité maritime du littoral qui est menacée, l'estran se transformant en schorre à certains endroits. Pourra-t-on encore dire dans quelques dizaines d'années que les communes du Nord Bassin sont maritimes ?

Sur tous ces sujets nous avons eu de nombreux échanges avec l'IFREMER, le SIBA et les municipalités.

La collaboration avec les Amis des Plages d'Arès

Les Amis des plages d'Arès ont repris leur action de nettoyage et d'éradication des spartines de Townsend. L'arrachage manuel doit en effet venir en soutien pour éviter les repousses et entretenir les zones traitées. Nous encourageons les Amis du Littoral à se joindre à cette action.

L'urbanisme du Bassin d'Arcachon

Le SCoT (schéma de cohérence territoriale) est à nouveau en cours d'élaboration par le syndicat de communes Sybarval suite à l'annulation prononcée par le Tribunal Administratif. Nous ne sous-estimons pas la difficulté de l'entreprise. Nous avons consacré notre bulletin de janvier 2019 à ce que nous avons appelé le dilemme de l'aménageur. Comment concilier développement et respect de l'environnement dans une zone très attractive sur le plan touristique et résidentiel mais très fragile sur le plan écologique. L'afflux exceptionnel des vacanciers de cet été illustre combien l'exercice est difficile.

Quelles solutions pour améliorer les déplacements Nord Bassin ?

L'amélioration des déplacements demeure une des préoccupations majeures de notre Association tant le trafic automobile est source de nuisances et de pollutions pour l'air et l'eau du Bassin.

Nous pensons plus que jamais qu'un transport en commun en site propre est indispensable pour un fonctionnement harmonieux du littoral Nord Bassin dans les prochaines années et c'est maintenant qu'il faut le préparer et le décider. Le projet de contournement routier par l'Est voulu par le Département n'est pas la solution du futur et ne résoudra pas les problèmes de congestion du trafic.

S'agissant d'un équipement à longue durée de vie, le transport en commun à réaliser doit être pensé électrique et automatique, avec des rabattements de déplacements vers lui assurés par le vélo et dans un futur qui peut être plus proche qu'on ne le pense, par des navettes automatiques sans conducteur. Il y a là matière à un projet structurant pour tout le Nord Bassin et le SCoT devrait être bâti autour de lui. Il est en effet probable que la voiture autonome ne provoquera pas la régression du transport en commun, mais au contraire son développement.

Perspective

Notre Association poursuit sa mue. Elle s'efforce d'apporter à ses membres une information objective sur l'état de notre environnement proche (notre écosystème), de la pédagogie sur des phénomènes naturels complexes et la participation à une action collective de lobbying au sens noble du terme auprès des administrations et des élus. La présence précieuse de nombreux jeunes montre que ce besoin d'une information objective et de participation est partagé par tous jeunes et anciens.

Nous espérons que 2021 nous permettra de reprendre notre marche en avant avec votre concours et votre soutien (ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation trouveront en page annexée les conditions et tarifs d'ailleurs inchangés).

**LES AMIS DU LITTORAL
NORD BASSIN D'ARCACHON**

BILAN FINANCIER au 31.12.2019

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
Livret A	1312,32	Report exercice 2018	2885,65
Banque Postale	1169,22		
Caisse	171,40	Résultat 2019	- 232,71
	_____		_____
	2652,94		2652,94

Adhésion et cotisation

J'adhère (ou je renouvelle mon adhésion) aux Amis du Littoral Nord Bassin en réglant ma cotisation pour l'année 2020 à partir des tarifs définis ci-dessous :

membre	individuel	couple
Jeune	5 €	
soutien	5 €	
actif	12 €	18 €
bienfaiteur	30 €	45 €

Règlement ou chèque à l'ordre de « Les Amis du littoral »

Possibilité de règlement par virement informatique

LA BANQUE POSTALE

BIC : PSSTFRPPBOR

Code IBAN : FR76 2004 1010 0101 3258 9M02 245

Un reçu fiscal vous sera adressé après réception de votre cotisation (ou de votre versement) ouvrant droit à réduction d'impôt.

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

.....

Téléphone.....

E-mail :

Courriers à adresser exclusivement à :

Association « Les Amis du Littoral »

Mairie d'Arès, 7, rue Pierre Paulhiac 33740 ARES
